Image not found or type unknown

Vente avec locataire et droit de bail

Par **Hoxha Viviane**, le **06/01/2017** à **16:04**

Bonjour,j'habite ds un logement depuis 1974 en tant que locataire ,j'ai un loyer de 315 €qui n'a presque jamais augmenté et le bail se termine en août 2019.L'appartement va être vendu et le futur propriétaire ne gagnant pas grand chose avec moi aimerait augmenter le loyer d'après la loi vu la surface du 4/5 pièces (89mcarre)sans faire de travaux car l'appartement date de 1960 et n'a pas encore de doubles vitrages et la sdb est très dégradée ,a-t-il le droit de l'augmenter ?Ou alors il me propose de sortir avant la fin du bail moyennant une compensation ,que dois je faire?C'est vrai que l'appart pour moi seule ,les enfants partis et mon époux décédé est trop grand ,un 3 pièces me suffirait aujourd'hui .Pouvez vous me renseigner ou me conseiller ,d'avance je vous remercie et vous présente mes salutations.Mme Hoxha Viviane

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés